

---

## Éditorial

Évelyne Larguèche et Cécile Leguy

---

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/clo/1246>

ISSN : 2266-1816

**Éditeur**

INALCO

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 décembre 2011

Pagination : 7-14

ISBN : 978-2-85831-202-3

ISSN : 0396-891X

**Référence électronique**

Évelyne Larguèche et Cécile Leguy, « Éditorial », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 70 | 2011, mis en ligne le 17 mars 2013, consulté le 25 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clo/1246>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 avril 2019.



Cahiers de littérature orale est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Éditorial

Évelyne Larguèche et Cécile Leguy

---

– La Flèche : Est-ce que vous croyez que je veux  
parler de vous ?

– Harpagon : Je crois ce que je crois ; je veux que tu  
me dises à qui tu parles quand tu dis cela.

– La Flèche : Je parle... je parle à mon bonnet.  
(Molière, *L'Avare*, Acte I, scène III)

- 1 Il n'est pas toujours aisé d'exprimer ce que l'on a à dire de façon franche et directe. Différents moyens permettent de contourner les obstacles tout en se conformant aux règles de la société. Détours et détournement pour éviter un contenu prohibé, un tabou langagier, une parole trop agressive, sont parfois codifiés par des règles sociales d'expression et constituent ainsi de véritables genres de littérature orale, jouant un rôle plus ou moins important selon les contextes. Évitement ou stratégie ? Façon de dire ou façon de faire ? La question mérite d'être posée, car, sous l'apparence de la fuite et du détour, se dissimule bien souvent l'objectif inavoué que peut représenter l'adresse indirecte, la stratégie précisément pour obtenir une écoute et une adhésion que l'adresse directe ne saurait faire admettre. La perspective de ce numéro n'est pas celle du détournement d'un interdit langagier, mais celle de l'évitement d'une adresse directe, du contact même, avec les véritables destinataires.
- 2 Si certains des précédents numéros des *Cahiers de littérature orale* ont abordé la question de la parole détournée, lors d'une réflexion sur les paroles cachées dans les tissus par exemple (n° 19), ou encore en traitant de la parole chamanique (n° 35), la question du tiers et de son rôle de médiation en situation d'oralité n'avait pas encore fait l'objet d'un volume. Que faut-il en effet entendre par « adresse indirecte » ? Bertrand Masquelier rappelle dans son article que la notion concerne pragmaticiens et philosophes du langage tout autant que sociologues et anthropologues. Les pragmaticiens s'y intéressent plus précisément en étudiant les règles de politesse, les philosophes du langage détournent la question pour la traiter à travers celle des actes de langage indirect (*indirect speech acts*). Quant aux anthropologues et aux sociologues, s'ils mettent en valeur l'aspect interactif et l'importance du tiers dans cette situation particulière, c'est plus précisément le jeu social

entre les différents protagonistes qui retient leur attention. L'approche des anthropo-linguistes est différente, dans la mesure où leur option pour une étude contextualisée du discours les rend plus attentifs aux implications culturelles sur les jeux de sens des paroles émises en contexte. Dans un récent volume du *Journal of Pragmatics*, Scott Keasling propose de « repenser » l'adresse indirecte (indirectness ou indirection) à partir des travaux menés en anthropologie linguistique depuis plus de vingt ans (Keasling, 2010, 279 sqq). Dans ce numéro des *Cahiers de littérature orale*, nous cherchons à aborder la question du point de vue de l'oralité et de la manière dont sont énoncées, parfois avec beaucoup de créativité, ces paroles adressées indirectement à quelqu'un sous couvert d'une adresse directe tournée vers un autre. Catherine Kerbrat-Orecchioni parle à ce sujet de « trope communicationnel » (1986, 131 sqq). Il s'agit effectivement d'un trope, mais qui concerne les « actants » – et plus précisément le récepteur – de l'énonciation et non le contenu (sémantique ou pragmatique) de celle-ci ; par exemple dans cette scène de *L'Avare*, rappelée en exergue, où La Flèche ne se gêne pas de critiquer tout haut Harpagon en prétextant ne pas s'adresser à lui « directement ». Ce trope communicationnel se double cependant bien souvent d'autres types de tropes, et c'est aussi cet aspect, relatif à la qualité « littéraire » de certaines paroles (ce qu'en anglais on appelle *verbal art*) que nous cherchons à saisir ici.

- 3 Les contributeurs de ce volume ont centré leur connaissance de telle ou telle société ou de tel ou tel genre oral particulier sur cette problématique et, si la diversité renvoie à des aires culturelles éloignées les unes des autres, elle n'en met pas moins en lumière l'importance de ce mode d'expression. Cependant, la parole détournée s'entend plutôt comme un contournement quand l'obstacle à l'adresse directe est une question de statut ou de droit à la parole, et plutôt comme un détournement quand l'obstacle tient au risque que représente l'adresse directe pour la cohésion de la société. Par le contournement, les diverses formes de l'adresse indirecte se conforment en quelque sorte aux règles de la société, elles s'organisent essentiellement dans l'implicite de l'expression ou par l'explicite d'un intermédiaire. Par le détournement, l'expression est celle de l'adresse directe jusque dans ses outrances, mais c'est la destination qui est implicite, ce qui évite ainsi l'affrontement et permet de préserver la vie sociale.
- 4 Françoise Ugochukwu montre ainsi comment la communication, en pays igbo (Nigeria), se conforme à la complexité des réseaux qui constituent la société – qu'elle qualifie de « hautement démocratique » – et au sein desquels le droit à la parole de chacun est tout autant devoir que droit. La prise de parole est extrêmement réglée et codifiée afin de respecter non seulement celui auquel elle s'adresse, mais tout le réseau de relations qui lui est lié par essence, l'individu ne pouvant s'entendre séparément du collectif. La médiation par des genres oraux comme le conte, la nomination, le proverbe ou encore la musique, permet ainsi de communiquer tout en ne mettant pas en difficulté quelqu'un en particulier. Des intermédiaires sont reconnus et respectés pour leur compétence ; ils constituent une médiation harmonieuse non seulement au sein de la communauté, mais au-delà, avec le monde des Esprits.
- 5 Dans une même perspective qu'on pourrait qualifier de « médiation instituée », l'adresse indirecte, que décrit Sophie Chave-Dartoën à propos de Wallis (Polynésie occidentale), serait l'« expression des relations asymétriques » et la « médiation rituelle », en évitant le contact, permettrait de se conformer aux règles de la hiérarchie des statuts et des responsabilités rituelles extrêmement prégnantes. Elle étudie la fonction d'un intermédiaire en titre auprès du roi ou chef suprême (hau) qui maîtrise l'accès de la

parole à destination du roi et assure ainsi son passage d'un niveau du social à un autre niveau, qui lui est supérieur. Le roi en revanche peut adresser la parole directement à ses administrés et répondre ainsi aux questions que cet officiant cérémoniel lui a transmises. L'auteur montre par ailleurs que cet agencement des relations et des procédures est comparable à celui de la cérémonie du *kava*, où le roi fait également figure de médiateur entre la société des vivants, les ancêtres et Dieu.

- 6 Dans ces deux sociétés, par ailleurs si différentes, le contournement apparaît tout aussi réglé et organisé que l'est le droit à la parole. L'adresse indirecte est certes un évitement de l'obstacle que constitue la relation directe à plus d'un niveau, mais elle est sans doute aussi une stratégie que représente pour ainsi dire symboliquement le fait médiateur en lui-même, reliant les membres de la société aux Esprits ou aux ancêtres, par l'intermédiaire de certaines personnes auxquelles ce droit est cédé et reconnu. L'organisation de la société peut alors se perpétuer sans contestation.
- 7 Avec « L'art de dire sans dire en Kabylie », Tassadit Yacine rend compte de l'importance des différentes formes de l'adresse indirecte dans une société où le droit à la parole est lié au statut masculin ou réservé aux « initiés de la tradition ». Les « dominés » se voient ainsi condamnés à s'exprimer par allusion ou de façon symbolique. Le contournement par la médiation des contes, des fables ou de la poésie chantée offre la possibilité de « dire sans dire », donc d'éviter l'interdit, non seulement de ce qui est dit, mais de celui qui le dit. L'adresse indirecte apparaît ainsi comme une stratégie qui « prend appui sur l'implicite comme dynamique de construction de sens », une « manière de dire que toute pensée n'est pas "dicible" ». Elle renvoie alors à une dimension qui transcende les règles sociales. En revanche, la situation de société colonisée dans laquelle se trouvait la Kabylie a donné lieu à un mode particulier d'adresse indirecte qui est celui de l'écriture dans la langue de l'autre (le français, langue du colonisateur). L'adresse est ici doublement contournée : l'écriture à la place de la parole, la langue de l'autre à la place de sa propre langue. En prenant la parole notamment sous la forme du journal intime ou de la poésie, l'écrivaine kabyle sort de son statut de non-droit. Elle s'exprime comme si elle était étrangère à la société qu'elle dépeint, libérée des interdits et des tabous, trouvant l'adhésion de lecteurs qui souffrent des mêmes contraintes et ne peuvent, tout comme elle, les dire dans leur propre langue : « Substitut de leur propre langue, le français ne servait qu'à libérer la parole berbère ou arabe interdite d'expression. »
- 8 Du côté du détournement, l'expression peut être plus ou moins directe, mais c'est la destination qui est implicite.
- 9 Bertrand Masquelier en rend compte dans le parler ordinaire des Caraïbes, en particulier dans les cas de l'insulte et des situations de disputes ou de conflit, que ce soit dans le commérage ou dans l'agression verbale par le détour d'un tiers (*dropping remarks*). Dans son étude de « la parole chantée du calypso (Trinidad) », il montre bien l'aspect de « dramaturgie » ou de théâtralisation de ce genre poétique musical. Ces chants sont généralement destinés à un auditoire présent tout comme à un public plus large qui en a connaissance. La particularité du calypso est que le chanteur est considéré comme une sorte de ventriloque, dans la mesure où il parle au nom d'un autre (ou des autres), ce qui lui permet de se dédoubler pour interpréter les différents personnages fictifs, tout en animant le chant, mais aussi de ne pas coller au rôle de dénonciation que sous-entend ce mode d'adresse indirecte. À l'évitement que représente le calypso pour « dire et chanter les mots qui fâchent » au lieu de les exprimer directement, vient s'ajouter un aspect ludique dû sans doute pour une bonne part au côté grotesque et comique et aux

personnages ridiculisés mis en scène, d'autant que ces chants ont lieu en période de carnaval. La stratégie moralisatrice par le biais d'un certain défoulement semble bien être l'objectif sous-jacent offrant la possibilité à chacun de prendre conscience des dérives dans lesquelles il est toujours susceptible de tomber.

- 10 Caroline Déodat, dans son article « Chanter la querelle », décrit « une forme poétique et musicale dansée très vivante à l'île Maurice » assez comparable au calypso : le *séga* de Ti Frère. Il s'agit de la mise en scène d'une fiction, une sorte de théâtralisation, orchestrée par le ségadier, d'une part pour exhorter le public à chanter et danser, et donc à s'impliquer, d'autre part pour prêter sa voix aux différents rôles dans la querelle ainsi mise en scène. Le *séga* est une dénonciation de mauvais comportements par le biais de personnages fictifs rendus ridicules, mais dans lesquels tout membre de l'assemblée est censé reconnaître ses propres dérives. Par ce moyen est ainsi évitée la désignation d'un interlocuteur ciblé et donc la confrontation directe à laquelle exposerait tout reproche. Mais la stratégie n'est pas moins évidente : le jeu de rôles joué par le ségadier représente symboliquement un renversement potentiel pour chacun dans le risque qu'il a de se trouver dans ces situations. À un autre niveau, ce détournement est aussi retournement du stigmate par le biais de la caricature, ce qui d'un point de vue social désamorce l'image humiliante véhiculée par le colonisateur, créant un lien de cohésion et de réappropriation.
- 11 Posant la question : « Adresse indirecte et injure ? » dans la société française contemporaine qui constitue son principal terrain de recherche, Évelyne Larguèche met en évidence la dimension triangulaire de l'injure venant contredire la représentation, plus caricaturale que réelle, d'un duel à laquelle on la réduit le plus souvent. Avec « l'injure à trois », schématiquement, l'adresse indirecte consiste à s'adresser à un tiers qui n'est pas l'injurié, car les propos injurieux ne le concernent pas. La médiation devient un moyen en vue d'un certain effet qui peut être tout autant d'obtenir la complicité de l'injuriaire (celui par lequel passe le discours) et plus généralement du tiers, que de blesser celui visé par les propos. La médiation, l'adresse indirecte donc, permet certainement d'éviter l'affrontement, mais peut-être que sous ce détour se laisse entrevoir la stratégie, celle d'une valorisation de l'injurier aux yeux du tiers corollaire d'une dévalorisation de celui qui sert ainsi de prétexte, l'injurié.
- 12 Cécile Leguy interroge enfin « l'efficacité de l'adresse indirecte » en ce qui concerne les « noms-messages » chez les Bwa (Mali-Burkina Faso), dans une situation où le médiateur est passif. Si l'attribution à un enfant d'un nom est en même temps l'occasion d'émettre un message, adressé à une tierce personne, les différents degrés d'indirection observables à travers cette pratique sont questionnés. Le message n'est en effet pas seulement indirectement adressé à quelqu'un qui saura se reconnaître, il est également porteur d'une parole plus normative qui sera réitérée, par tous ceux qui appelleront ensuite la personne par ce nom. Comme un proverbe, il s'agit d'une formule elliptique et seuls ceux qui savent de quoi il est question peuvent la comprendre. Mais comme un proverbe également, il peut faire l'objet d'une généralisation et en ce cas ne plus être seulement l'expression d'une critique déguisée adressée à un tiers ; il est alors le porte-voix d'une parole forte de portée plus générale. Pour celui qui a le pouvoir de donner un nom, cette petite parole est une véritable arme : elle porte en toute impunité la virulence de ses pensées, elle met à jour les soupçons, les amertumes, les infidélités, elle recadre les possibilités d'action. La qualité poétique du nom choisi ne fait que renforcer son efficacité.

- 13 L'adresse indirecte : évitement ou stratégie ? À cette question, il semble bien que les contributions de ce volume soient unanimes, au-delà des différences culturelles des sociétés étudiées et, bien entendu, de la faiblesse de l'échantillon. Sous l'évitement apparent, l'adresse indirecte, qu'elle soit contournement ou détournement, constitue une véritable stratégie souterraine qui opère en prévenant les dérives que peut engendrer une adresse trop directe.
- 

## BIBLIOGRAPHIE

KIESLING, Scott, 2010, Introduction: Rethinking indirection and the indexical cycle, *Journal of Pragmatics*, vol. 42, n° 2, p. 279-282.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin.